Département Math Sup Math Spé Conditions générales d'inscription 2018

► Inscription \(\neq \)

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins un mois avant la date de début des cours.

Pour s'inscrire à l'un de nos stages, il suffit de nous retourner la fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement total. Les inscriptions accompagnées d'un règlement nul ou partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

▶ Annulation ∇

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification écrite, datée et signée, soit par un formulaire disponible à notre sécrétariat, soit par lettre recommandée AR.

Dans tous les cas, c'est la date de réception de la demande qui est prise en considération. La non-présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Toute inscription annulée avant la date de démarrage du stage choisi (quel qu'en soit le motif) sera intégralement remboursé. Une fois la formation commencée, celle-ci est due dans son intégralité.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

► Extrait du règlement intérieur

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation.

l'usage du tabac es	t strictement interdit d	ès la grille d'accès donnant sur la rue.
Je certifie avoir pris conno Montant de l'inscription		ns d'inscription ci-dessus et les accepter. gnature précédées de la mention lu et approuvé
Le	L'étudiant(e)	Le répondant financier

Département Math Sup Math Spé Stages intensifs Math Sup - Math Spé Math Spé Math Sup - Math Spé

NOM	PRÉ	NOM		
Adresse				
Code postal	Ville			
Tél fixe	Tél	mobile		
e-mail		@		
Bac S obtenu en	Option	Mention		
Établissement de scolarité (prépa)				
	Sup: MPSI PCSI			
	Spé: MP MP* 3/2 5/2	PC PC* PSI	PSI*	
Math Sup : stage(s) et matière(s) choisis $ abla$				
Février 2018 "zones A+C" - 19-24 février (Maths+Physique) Février 2018 "zones B+C" - 26 fév3 mars (Maths+Physique) Printemps 2018 "zones A+C" - 15-21 avril (Maths+Physique) Printemps 2018 "zones B+C" - 22-28 avril (Maths+Physique) Pré-rentrée 2018 de TS vers Sup - 24-31 août (Maths+Physique+Chimie) 1.200 €				
Math Spé : stage(s) et matière(s) choisis ▽				
Février 2018 "zones A+C" - 19-24 février Maths + Physique (750 €) Février 2018 "zones B+C" - 26 fév3 mars Maths + Physique (750 €) Français (375 €)				
	8 "toutes zones" - 8-14 av 0 18 Sup vers Spé - 24-31 a		980 € 1.200 €	
inace un	Date et	signature obligatoires (ci-contre	



Ne rien inscrire Réservé au secrétariat

Fiche d'inscription 2018 Département Math Sup Math Spé Conditions générales d'inscription Sera retourné visé par le secrétariat

► Inscription \(\neq \)

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins un mois avant la date de début des cours.

Pour s'inscrire à l'un de nos stages, il suffit de nous retourner la fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement total. Les inscriptions accompagnées d'un règlement nul ou partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

▶ Annulation ∇

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification écrite, datée et signée, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée AR. Dans tous les cas, c'est la date de réception de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Toute inscription annulée avant la date de démarrage du stage choisi (quel qu'en soit le motif) sera intégralement remboursé. Une fois la formation commencée, celle-ci est due dans son intégralité.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

► Extrait du règlement intérieur \(\nabla \)

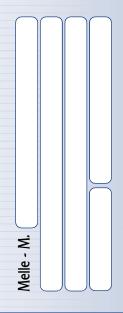
Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret nº2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Visa ipesup

rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

16,



Paris, le	Mademoiselle, Monsieur,
Nous avons bien reçu votre inscripten remercions.	ion à l'un des stages Math Sup/Spé 2018 et vous
Février 2018 "zones B+ Printemps 2018 "zones Printemps 2018 "zones	C" - 19-24 février (Maths+Physique) C" - 26 fév3 mars (Maths+Physique) S A+C" - 15-21 avril (Maths+Physique) S B+C" - 22-28 avril (Maths+Physique) S vers Sup - 24-31 août (Maths+Physique+Chimie)
Pré-rentrée 2018 de Su	e Français •C" - 26 fév3 mars